

Préservez notre
santé et notre nature !

Association
Sauvez les
forêts du
Gibloux

118 m

220 m

NON
AU PARC
EOLIEN DANS
LE MASSIF DU
GIBLOUX

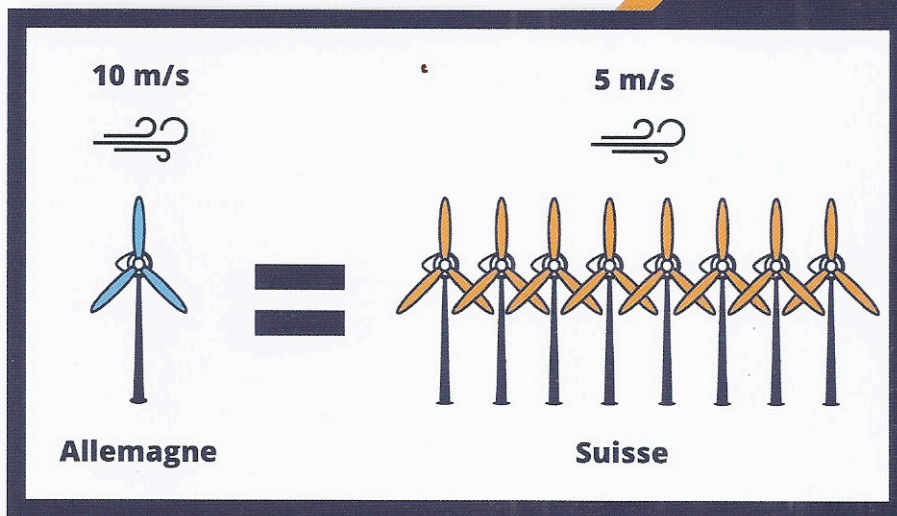
www.sauvez-gibloux.org

UN RENDEMENT FAIBLE ET INTERMITTENT

Dans notre région, le vent est très irrégulier et de faible intensité. La puissance délivrée est donc logiquement moindre. En comparaison avec des régions favorables telles que les côtes de la mer du Nord, la productivité est drastiquement réduite.

Ce phénomène est accentué par une loi physique selon laquelle la puissance délivrée est proportionnelle au cube de la vitesse du vent. Ainsi, lorsque que le vent passe de 10 m/s à 5m/s, soit une réduction d'un facteur 2, la puissance délivrée chute d'un facteur 8 ($2 \times 2 \times 2$).

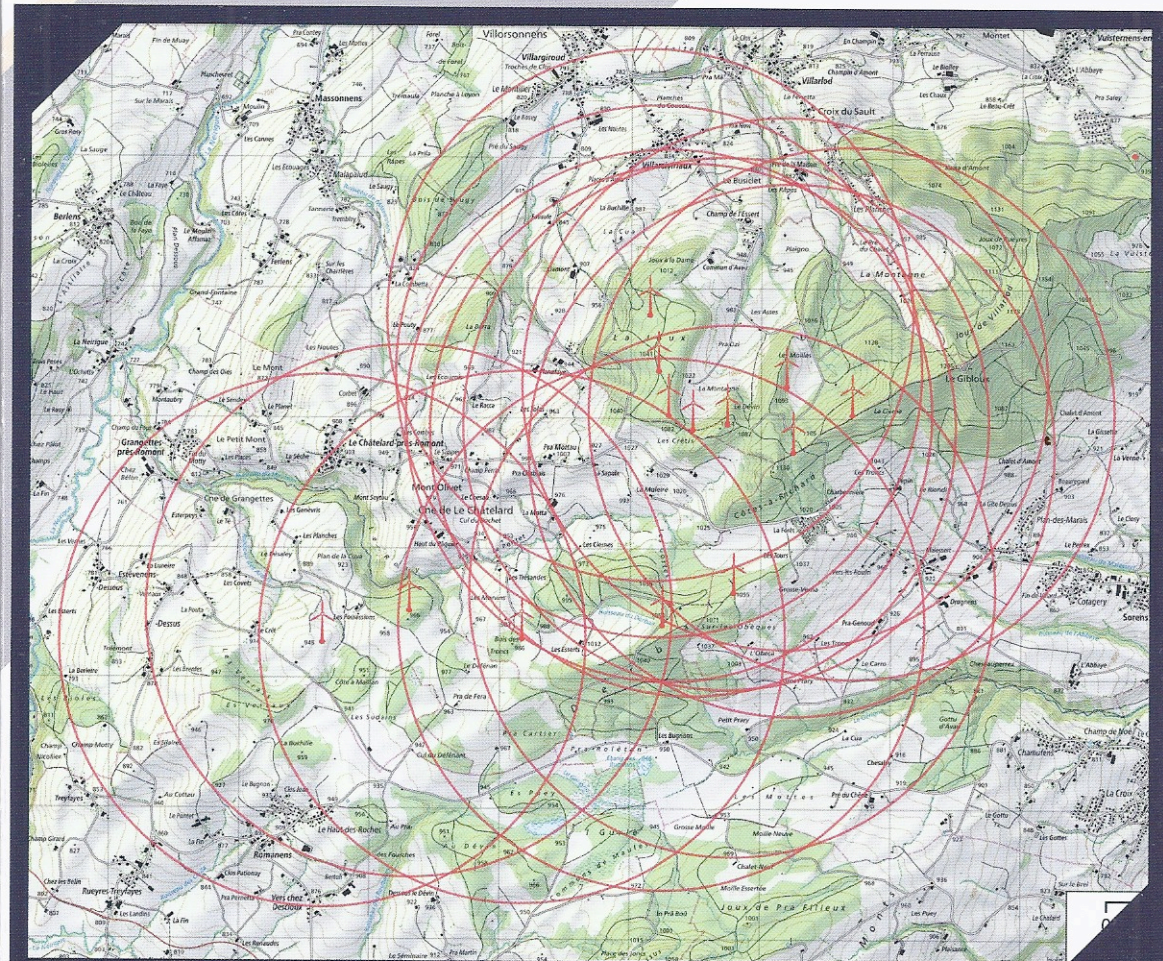
Dès lors, une éolienne installée dans une zone favorable, avec une vitesse de vent moyenne de 10m/s, équivaut à 8 éoliennes dans notre région. Pour compenser cette faible productivité les exploitants de parcs éoliens ont obtenu le prix exorbitant de 20 ct/KWH livré aux réseaux, ce qui leur assure envers et contre tout un excellent rendement financier sans aucun risque.



CHEZ NOUS, DANS LE MASSIF DU GIBLOUX

Il est prévu d'implanter au moins 12 éoliennes. Elles influenceront la qualité de vie de leurs riverains dans un rayon pouvant atteindre 2 km (cercle rouge). Ces nuisances viennent du bruit audible des pales, des ombres portées et des émissions d'infrasons. Elles ont également des influences néfastes prouvées sur la santé des humains et des animaux. Par effet collatéral, la valeur des immeubles dans ces zones serait fortement diminuée. Les communes de **Sâles, Le Châtelard, Vuisternens-devant-Romont, Grangettes, Villorsonnens et Sorens** sont concernées par leur implantation.

A gauche, une simulation des zones touchées s'appuyant sur les accords Swissgrid signés par différents communes, le plan directeur cantonal et les informations fournies par le Groupe E.



UN DÉSASTRE POUR NOS FORETS

Ces machines géantes exigent des travaux de génie civil démesurés. Par éolienne, il y a lieu de défricher environ 10'000m² de forêts, nécessaires aux voies d'accès et à sa place de montage, soit une fois et demi la surface d'un terrain de football ! Leurs fondations nécessitent une excavation pour le ferrailage et le coulage de milliers de tonnes de béton. Nos forêts et nos pâturages deviendront des zones industrielles engendrant une destruction massive de la biodiversité. Les éoliennes d'une taille de plus de 200 m, brassent chacune une surface 15'000 m², représentant un danger mortel permanent pour les oiseaux et les insectes.



UNE SIMULATION PLUS VRAIE QUE NATURE

Mi-juin 2021, une simulation sous forme de vidéo a été créée en partenariat avec d'autres associations défendant la même cause telles que Vuisternens Eoliennes, Paysage Libre (FR et CH) etc.. Cette simulation vous permettra de vous rendre compte de l'impact sur le paysage fribourgeois, la nature et ses habitants. Nous vous invitons vivement à scanner ce code QR afin de la visionner.



NOS COMMUNES, LES DERNIERS REMPARTS

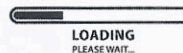
Le processus d'implantation des différents parcs éoliens dans notre canton a débuté par une demande de la Confédération. Pour y donner suite, le Conseil d'Etat a planifié et choisi les différentes zones susceptibles de recevoir des parcs, sur la base d'un rapport d'étude effectué par une entreprise privée. Il a ainsi établi le plan directeur cantonal qu'il a soumis à la Confédération. L'approbation de cette dernière a été communiquée au canton en juillet 2020.

Il faut relever que tout ce processus qui a débuté en 2012 déjà a été réalisé sans aucune information aux habitants des communes concernées.

Les derniers remparts à ces projets sont les conseils communaux. Ils ont seuls la compétence de modifier le plan d'aménagement local qui mettrait en zone constructible les pâturages et forêts communaux, dédiés à la construction des éoliennes. Cependant, les citoyens et citoyennes des communes concernées doivent impérativement être consultés et leurs décisions respectées par les conseils. C'est l'objectif auquel travaille notre association.



Nos communes



NOTRE ASSOCIATION

Depuis le 1er juillet 2020, notre association a pour but d'empêcher la réalisation d'un parc éolien industriel qui irait des crêtes du Gibloux aux Monts de Riaz. Sa réalisation aurait des conséquences dévastatrices pour cette région, ses habitants, sa faune et son paysage. Dans ce combat, l'association engagera tous les moyens légaux disponibles. Elle se bat avec Paysage Libre Fribourg et toutes les associations régionales qui ont des buts identiques.

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

Votre soutien nous est indispensable pour sauver notre région. Tous ensemble nous réussirons. Pour adhérer à notre association : scanner le code QR ou consulter le site www.sauvez-gibloux.org.

